

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Date d'arrivée du dossier

.....

DOSSIER D'INSCRIPTION

Enfants – Adolescents – Etudiants

Dossier à retourner, complété et signé :

- par voie postale : 6, rue de Verdun - 35500 VITRE
- OU
- par mail, à l'adresse : inscriptionconservatoire@vitrecommunaute.org

Avant le 4 juillet 2020

L'élève

NOM – PRENOM

Date de naissance

Téléphone portable de l'élève (si élève majeur).....

Niveau scolaire (en septembre 2020) Etablissement scolaire

Enfant bénéficiaire de l'Allocation Rentrée Scolaire : oui non

Les parents

Père	Mère
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
Adresse :	Adresse :
Code Postal : Ville :	Code Postal : Ville :
Profession :	Profession :
Catégorie socio-professionnelle (Précisez le numéro, liste ci-dessous) :	Catégorie socio-professionnelle (Précisez le numéro, liste ci-dessous) :
Les informations et bulletins d'élèves vous seront adressés par courriel ou SMS.	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
Email :	
Si les parents de l'élève sont séparés ou divorcés, merci de nous indiquer à qui nous devons adresser les factures et les courriers :	
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère	

- 1 – Agriculteur exploitant
- 2 – Artisan
- 3 – Commerçant et assimilé
- 4 – Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 5 – Profession libérale
- 6 – Cadre de la fonction publique
- 7 – Professeur et assimilé
- 8 – Profession information, arts, spectacle
- 9 – Cadre admin. et commerc. d'entreprise
- 10 – Ingénieur, cadre techn. d'entreprise
- 11 – Instituteur et assimilé

- 12 – Profession interm. santé, travail social
- 13 – Clergé, religieux
- 14 – Profession interm. adm. fonct. publ.
- 15 – Profession interm. adm. commerce entr.
- 16 – Technicien
- 17 – Contremaître, agent de maîtrise
- 18 – Employé civil, agent service, fonct. publ.
- 19 – Policier et militaire
- 20 – Employé administratif d'entreprise
- 21 – Employé de commerce
- 22 – Person. service direct aux particuliers

- 23 – Ouvrier qualifié
- 24 – Ouvrier non qualifié
- 25 – Ouvrier agricole
- 26 – Retraité agriculteur exploitant
- 27 – Retraité artisan, commerc., chef d'entr.
- 28 – Retraité cadre et professions interm.
- 29 – Retraité employé ou ouvrier
- 30 – Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 31 – Personnes sans activité professionnelle

Pour les cours d'instrument ou de chant (cours individuels) le créneau de cours est fixé lors d'une réunion de rentrée avec l'enseignant.

Pour les cours collectifs : art dramatique, éveil musical, parcours découverte, culture musicale, chœurs etc... les jours et horaires de cours sont automatiquement attribués (information sur internet à partir du vendredi 28 août 2020).

COURS D'ART DRAMATIQUE

- Eveil – Initiation en art dramatique : 9 - 15 ans - durée du cours : 1h30 à 2h
- Cycles 1 et 2 en art dramatique : A partir de 15 ans – durée du cours : 2h30 à 4h

COURS DE MUSIQUE

L'initiation à la musique (cours collectifs adaptés aux petits, depuis la MS au CE1)

- Aventure sonore (moyenne section) – durée du cours : 45 min
- Eveil musical (grande section) – durée du cours : 45 min
- Parcours découvertes instrumentales (CP ou CE1) – durée du cours : 45 min (éveil) + 30 min (atelier instrumental)

Le cursus instrumental ou chant (apprendre un instrument à partir du CE1, ou le chant à partir de 16 ans)

Le cursus est un enseignement musical complet comprenant trois unités de valeur obligatoires :

- cours individuel d'instrument ou de chant
- culture musicale générale (écoute, rythme, lecture de notes, analyse musicale)
- pratique d'ensemble

- Elève débutant
- Elève ayant déjà eu une pratique musicale (précisez instrument et nombre d'années).....

- Instruments classiques** - à partir de 7 ans (8 ans en guitare classique et flûte traversière)

violin – alto – violoncelle – contrebasse – harpe – guitare classique – flûte traversière – hautbois – basson – saxophone – clarinette – trompette – trombone – cor d'harmonie – piano – accordéon – flûte à bec – percussions

Précisez l'instrument..... Instrument 2 (possible si 2^e cycle en instrument 1).....

- Instruments musicales actuelles** - à partir de 8 ans (10 ans en guitare basse)

Claviers musicales actuelles – guitare électrique – guitare basse – batterie

Précisez l'instrument..... Instrument 2 (possible si 2^e cycle en instrument 1).....

- Chant lyrique** - à partir de 16 ans ou après la mue.

Les parcours personnalisés (musiciens autonomes ou avec un projet personnel)

- Parcours personnalisé instrumental** – adolescents à partir du 2^e cycle en instrument et culture musicale

- . Cours d'instrument - 30 min toutes les deux semaines
- . Ensemble instrumental

Précisez l'instrument :

- Parcours chant lyrique** – à partir de 16 ans

- . Cours de chant - 30 min toutes les deux semaines,
- . Culture musicale
- . Ensemble (chœur ou ensemble vocal)

- Atelier guitare d'accompagnement** – à partir de 12 ans

- . Atelier collectif de 1 heure avec maximum 6 participants.

Les pratiques d'ensemble

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chorale enfants (<i>Primaire à partir du CE1 et Collège</i>)
Tous les sites | <input type="checkbox"/> Ensemble « Demoiselles des Rochers » (<i>lycéennes</i>)
Vitré |
| <input type="checkbox"/> Orchestre à cordes
Vitré | <input type="checkbox"/> Orchestre à vents
Vitré |
| <input type="checkbox"/> Ensemble (<i>préciser</i>) : | |
| Tous les sites | |
| <input type="checkbox"/> Groupe musiques actuelles
Vitré, Châteaubourg | <input type="checkbox"/> Atelier vocal musiques actuelles (<i>collégiens-lycéens</i>)
Vitré |
| <input type="checkbox"/> MAO (Musique assistée par ordinateur)
Vitré | <input type="checkbox"/> Accompagnement de projet musiques actuelles
Vitré |

La culture musicale (hors cursus et parcours)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Culture musicale générale | <input type="checkbox"/> Culture musiques actuelles |
| <input type="checkbox"/> Histoire de la musique (option au baccalauréat) | |

Le lieu de cours

Les cours d'art dramatique se déroulent à Vitré et La Guerche de Bretagne. Les cours de musique peuvent avoir lieu à Vitré, Châteaubourg, Argentré-du-Plessis et La Guerche-de-Bretagne, en fonction du nombre d'élèves inscrits dans les disciplines. **Merci d'indiquer le lieu d'enseignement souhaité**

Les locations d'instruments

Les élèves débutants sont prioritaires. En fonction du stock disponible, le conservatoire loue des instruments suivants : accordéon - violon - alto - violoncelle - contrebasse - flûte traversière - hautbois - besson - saxophone - clarinette - trompette - trombone - cor d'harmonie.

Location d'instrument souhaitée : OUI NON

Forfait annuel – A régler dès réception du contrat		
Enfants – Etudiants	Pour les 3 premières années d'apprentissage de l'instrument	90 €
	A partir de la 4 ^{ème} année d'apprentissage de l'instrument	120 €
Adultes	Quel que soit le niveau	120 €

L'autorisation de captation et de diffusion

Chaque année scolaire, nos élèves participent à diverses manifestations publiques (concerts, auditions, portes ouvertes...) donnant lieu à des captations photos ou vidéos qui peuvent être publiées dans un journal ou dans un document de communication. En application de l'article 9 du Code civil, ce type d'exploitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation expresse.

Je, soussigné(e) (élève majeur ou représentant légal), autorise, dans le cadre exclusif des activités du conservatoire de Vitré Communauté, la prise de vues de moi-même ou de mon enfant inscrit au conservatoire. J'accepte que tout ou partie des images et enregistrements sonores soient incorporés gracieusement en vue de leur exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats et ce sans limitation de durée.

Fait à..... le.....

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal,
« lu et approuvé »

Signature du dossier d'inscription Obligatoire

Toute année commencée est due dans son intégralité, les seules exceptions étant les arrêts pour raisons médicales, déménagement ou des absences en raison de voyages scolaires à l'étranger, d'une durée supérieure à trois semaines. Les tarifs sont votés par les élus de Vitré Communauté. La participation financière des familles représente 17% du coût global du service. Les cours annulés sont remboursés uniquement à partir de 4 cours annulés par trimestre, ou 6 par année scolaire, dans une même discipline. **Je, soussigné(e) responsable légal (ou élève majeur) reconnais avoir pris connaissance des conditions de scolarité, des tarifs et des modalités d'inscription.**

« En tant que responsable(s) légal (aux) de l'enfant, je donne mon accord à l'établissement pour que lui soient prodigués les soins d'urgence que peut nécessiter son état de santé et autorise l'établissement à faire assurer son transport par les services d'urgence dans un établissement hospitalier en cas de besoin ».

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal,
« lu et approuvé »

LES TARIFS

DROIT D'INSCRIPTION

30 € par année scolaire et par famille (règlement à verser lors du paiement de la facture du 1^{er} trimestre)

FORFAITS MUSIQUE (Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, auprès du Trésor Public)

Type de tarif	Vitré Communauté		Hors territoire
	Enfants/ Etudiants	Adultes	Enfants /Adultes
L'initiation à la musique (cours collectifs adaptés aux petits de MS au CE1)			
Eveil musical (MS, GS) <i>Cours collectif : premières notions, jeux et chant</i>	120 €	-	180 €
Parcours découverte instrumentale (CP, CE1) <i>Cours collectif : découverte de tous les instruments</i>	240 €*	-	450 €
Le cursus diplômant (Forfait : cours individuel instrument – culture musicale – pratique d'ensemble) (à partir du CE1)			
1 cursus instrumental (<i>instrument + culture musicale + ensemble instrumental</i>)	369 €*	522 €	600 €
1 cursus musiques actuelles (<i>instrument + culture musicale + groupe MA ou accompagnement de projet</i>)			
1 cursus chant lyrique (<i>chant + culture musicale + chœurs</i>)			
2 cursus (<i>2 instruments ou chant + culture musicale + ensemble</i>)	525 €*	855 €	945 €
1 cursus + 1 parcours personnalisé	470 €*	696 €	900 €
Cours d'instrument (<i>pour les élèves ayant obtenu la fin de 3^{ème} cycle en culture musicale ou suivant des cours de culture musicale dans un autre conservatoire ou élèves en MA dispensés par la direction de culture musicale et de pratique en groupe</i>)	208 €	315 €	450 €
Les parcours personnalisés (musiciens autonomes, adultes)			
1 parcours instrumental (enfants et étudiants à partir du 2 ^e cycle instrumental) <i>Cours individuel tous les quinze jours + ensemble instrumental ou atelier</i>	291 €*	-	510 €
1 parcours adulte initial (4 premières années) <i>Cours individuel d'instrument par semaine + culture musicale + ensemble instrumental</i>	-	522 €	600 €
1 parcours adulte autonome (à partir de la 5 ^{ème} année) <i>Cours individuel d'instrument tous les quinze jours + ensemble instrumental</i>	-	386 €	510 €
1 parcours chant lyrique (à partir de 16 ans) <i>Cours individuel tous les quinze jours + culture musicale + chœurs</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours atelier guitare d'accompagnement/MAA <i>Cours collectif – 1h – 6 élèves</i>	291 €*	386 €	510 €
1 parcours spécialisé handicap	198 €*	-	-
La culture musicale générale (hors cursus et parcours)			
Cours de culture musicale générale <i>Cours collectif de théorie musicale</i>	194 €	228 €	300 €
Les pratiques d'ensemble et l'histoire de la musique			
Les élèves peuvent pratiquer plusieurs ensembles et/ou suivre des cours d'histoire pour le même tarif. Les élèves inscrits dans une pratique d'ensemble peuvent suivre, dans la limite des places disponibles, des cours de culture musicale générale sans supplément de tarif.			
Chorales - Orchestres - Ensembles - Groupes musiques actuelles - Ateliers vocaux musiques actuelles - Musique Assistée par Ordinateur - Accompagnement de projet musiques actuelles	58 €	87 €	120 €
Histoire de la musique (option Bac)	58 €	87 €	120 €

FORFAITS ART DRAMATIQUE (Tarifs annuels, payables en 3 fois, par trimestre, auprès du Trésor Public)

Cours	Vitré Communauté	Hors territoire
Eveil : 9 à 12 ans	186 €*	295 €
Initiation : 12 à 15 ans	186 €*	295 €
Cycle 1	228 €*	336 €
Cycle 2	228 €*	336 €

Les élèves inscrits en art dramatique peuvent suivre des cours de culture musicale, d'histoire de la musique ou des pratiques musicales d'ensemble sans supplément de tarif.

REDUCTIONS - Types de bénéficiaires	Taux
Pour 2 enfants de la même famille suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	-3 % (sur tarifs marqués par *)
Pour 3 enfants et plus de la même famille suivant des cours d'art dramatique et/ou de musique	- 7,5 % (sur tarifs marqués par *)
Pour les élèves en cursus ou parcours personnalisés, participant aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai, à Vitré	- 30 € (pour 1 ou 2 participations aux commémorations)
Pour les amateurs en pratiques collectives, qui ne suivent pas d'enseignement individuel et qui participent aux manifestations commémoratives des 11 novembre et/ou 8 mai	- 25 € (par participation aux commémorations)

IL SERA FACTURÉ POUR L'ANNEE 2020-2021, POUR L'ENSEMBLE DES COURS, LA SOMME DE

INFO PAIEMENT :

- Les factures trimestrielles peuvent être réglées par **prélèvement automatique**. Le formulaire de prélèvement SEPA est à refaire chaque année scolaire, et doit être accompagné d'un RIB.
- Règlement également possible par chèque, chèques vacances ou espèces, auprès du Trésor Public.